

Elisabeth Borne et Guillaume Pepy, assassins en puissance, vont employer des clandestins à la SNCF !

écrit par Christine Tasin | 31 mai 2019



Pour mémoire, Elisabeth Borne, Ministre des transports de Macron, après avoir été à la tête de la RATP, Guillaume Pépy, PDG de la SNCF.

Les dirigeants européens et ceux des grandes entreprises d'Etat sont des criminels. Assumés.

.

La SNCF a donc débloqué 1,3 million d'euros pour protéger et intégrer les « migrants »(qui, comme tous les migrants sont pour 80 pour cent d'entre eux, musulmans. Ils ne prennent même plus la peine de les appeler « demandeurs d'asile ». Ce qui signifie que n'importe quel clandestin va se balader à bord de nos trains et dans nos gares... Rassurant !

<http://resistancerepublicaine.com/2019/05/31/la-sncf-depense-13-million-deuros-pour-proteger-les-migrants-et-les-aider-a-sintegrer/>

D'autant plus rassurant quand on apprend que l'un des

terroristes du London Bridge de 2017 travaillait dans le métro... et était chargé de vérifier qu'il n'y avait pas de bombes !

Attentat du London Bridge : le meneur était un salarié du métro de Londres, révèlent les enquêteurs

Deux ans après l'attentat du London Bridge, qui a coûté la vie à huit personnes, l'enquête a mis au jour des détails sur le profil des assaillants. Khuram Butt, le meneur du groupe terroriste, a un temps été employé du métro de Londres.

Le 3 juin 2017, un attentat frappait le cœur de Londres : trois assaillants à bord d'une camionnette fonçaient dans la foule sur le London Bridge, avant d'attaquer des passants au couteau.

Les terroristes tuaient huit personnes [avant d'être abattus par les forces de l'ordre](#). Deux ans plus tard, l'enquête de la justice britannique révèle que Khuram Butt, le meneur du groupe terroriste, était employé du métro de Londres, le célèbre Tube, depuis mai 2015. **L'homme avait pourtant fait l'objet d'un reportage télévisé – «The Jihadis Next Door» – dans lequel il ne cachait pas son inclination pour l'islam radical, [rapporte The Guardian](#).**

Une inclination de notoriété publique qui ne l'a pas empêché de passer les contrôles de sécurité nécessaires à l'embauche au sein du métro. Pis, il a été déployé dans des stations sensibles telles que celle Westminster, station sise dans le quartier où s'est déroulé l'attaque. Au sein de celle-ci, il avait notamment des fonctions de sécurité. Khuram Butt a finalement quitté son emploi après un arrêt de travail, arguant que ses chaussures de travail lui faisaient mal aux pieds.

Quelques jours après l'attentat, la police britannique avait révélé que les auteurs de l'attentat du 3 juin [avaient tenté de se procurer un camion de 7,5 tonnes en location pour commettre leur acte](#). S'ils y étaient parvenus, les conséquences de l'attentat «auraient pu être pires» estimait la section antiterroriste de la police de Londres

<https://francais.rt.com/international/62557-attentat-london-bridge-meneur-etait-salarie-metro-londres>

Et les dhimmis en chef, qui ont tous les droits, tous les pouvoirs, qui en usent, qui en abusent...

On a parlé du général Leray, celui qui a refusé d'intervenir au Bataclan alors que la boucherie a duré des heures. Celui qui voulait faire tirer sur les Gilets Jaunes. Là, pas de problème d'éthique. Celui qui a mis à la disposition de l'ambassadeur du Kosovo la cathédrale Saint-Paul des Invalides pour y faire résonner l'appel à la prière musulmane et les affirmations « il n'y a qu'un Dieu, Allah », il n'y a qu'un prophète, Muhammad.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/05/29/general-leray-non-a-une-intervention-au-bataclan-oui-a-une-priere-islamique-dans-la-cathedrale-st-louis/>

On se souviendra que sous la présidence d'Elisabeth Borne (actuellement Ministre des transports !) la RATP a engagé nombre de musulmans, radicalisés au point de refuser de serrer la main des femmes et de prendre le volant après elles, et que l'un des terroristes du Bataclan était un ancien chauffeur de la RATP. Et ça ne s'est pas arrangé, si on en croit le dernier épisode du chauffeur refusant d'ouvrir la porte de son bus à celle qu'il estimait habillée de façon impudique avec sa jupe...

.

Et des clandestins, qui arrivent sur notre sol, dont on ne sait rien... vont travailler à la SNCF, secteur ô combien sensible, dans les gares, dans les trains, sur les voies ?

Elisabeth Borne et Guillaume Pépy sont des assassins en puissance !

.

Mais il serait raciste de demander à ce que toutes les

professions sensibles soient interdites aux vrais musulmans, simple mesure de précaution...

Nous écrivions ceci en 2015 (rien n'a changé, au contraire, c'est de pire en pire, avec en sus, des milliers de Fichés S en liberté, qui hantent peut-être nos métros, nos écoles, nos gares...

Les vrais musulmans doivent être interdits de certaines professions et activités

A propos de l'[interdiction](#) qui pourrait être faite à un vrai musulman (le vrai musulman ne se contente pas d'être né musulman, d'être de culture musulmane, il applique toutes les prescriptions coraniques, fussent-elles incompatibles avec celles des pays où il vit) d'être fonctionnaire, nous avons, dans la Presse écrite et télévisuelle, un exemple frappant à l'IUT de Saint-Denis.

Rachid Zouhhad, directeur de cet IUT, a fait régner la terreur islamique dans l'établissement.

- a) instauration d'un système clanique avec ELIMINATION DES FEMMES des postes de responsabilité et remplacement par des Musulmans proches du directeur.
- b) vacataires recrutés sans avoir les compétences (ou plutôt ayant des compétences que l'on devine aisément).
- c) escroquerie aux heures réellement effectuées représentant un vol de 196 000 euros.
- d) installation de salles de prières au coeur de l'établissement.
- e) installation d'une association musulmane vendant des sandwichs halal.

Le pire est que le supérieur hiérarchique de cet islamiste , qui a dénoncé ce scandale, est ABANDONNE PAR SA HIERARCHIE et est en butte à la violence des musulmans locaux sur ses biens , sa famille...

<http://resistancerepublicaine.com/2015/iut-paris-xiii-les-menaces-de-mort-continuent-contre-celui-qui-soppose-au-communautarisme-musulman/>

Mais l'identité est « heureuse », en France, selon le pire d'entre eux (Juppé).

Je ne vois pas d'ailleurs ce que les musulmans pourraient opposer à leur expulsion de certaines professions quand Oumma.com, « *le site de l'islam républicain* » (Elise Lucet) s'extasie devant ceci :

<http://oumma.com/220393/premiere-equipe-feminine-de-football-exclusivement-mu>

Imaginons, en France, une équipe de foot exclusivement composée de catholiques, vantée par le site des Jésuites français : on ramasse notre Méluche national à la petite cuillère, à bon droit !

Eh bien, justement, que la Gauche française réagisse, en effet, franchement, devant ces infamies car pour le moment nous ne voyons qu'une Gauche en extase devant l'islam et l'islamisation de la France !

A lire ci-dessous, en complément, plusieurs articles montrant l'impossibilité pour un vrai musulman d'exercer les professions et activités qui demandent l'impartialité, la neutralité religieuse ou idéologique ou l'assurance d'une citoyenneté sans partage :

La communauté musulmane ne veut pas de lois antiterroristes parce qu'elle stigmatiserait les musulmans ? **Alors pas de députés ni d'élus autres musulmans !**

<http://resistancerepublicaine.com/2015/la-communaute-musulmane-ne-veut-pas-de-lois-anti-terroristes-par-robert-spencer/>

La communauté musulmane doit s'opposer à la laïcité, donc à nos lois, selon le Commandeur des croyants Hassan II ? **Alors pas de députés ni d'élus autres musulmans !**

<http://resistancerepublicaine.com/2015/ce-sont-les-musulmans-qui-doivent-sopposer-a-la-laicite-selon-le-coran-par-beate/>

Certains musulmans peuvent impunément, sans que les leurs les reprennent parler de nous en termes de porcs ? **Alors les vrais musulmans ne peuvent être fonctionnaires. Un fonctionnaire ne doit pas faire de différences entre un homme et un autre.**

<http://resistancerepublicaine.com/2015/celui-qui-mange-du-porc-a-tendance-a-avoir-le-comportement-dun-porc/>

Les vrais musulmans doivent interdire aux médecins hommes de toucher les femmes musulmanes ? Alors l'exercice de la médecine pour un vrai musulman reviendrait à laisser les femmes aux mains des seules femmes présentes, même si elles ne sont pas médecin, laissant mourir comme en [Afghanistan](#) et dans tant de pays musulmans les malades. L'islam est incompatible avec l'égalité hommes-femmes et avec la mixité. **L'exercice de toute profession médicale devrait donc, en toute logique, être interdit aux vrais musulmans masculins en France, puisqu'elle s'accompagnerait de discrimination.**

<http://resistancerepublicaine.com/2013/islam-temoignage-dun-medecin-hospitalier-par-pigeos/>

<http://resistancerepublicaine.com/2013/medecin-dans-les-quartiers-par-romuald/>

<http://resistancerepublicaine.com/2012/le-scandale-a-nancy-une-entree-a-part-pour-les-femmes-separees-des-hommes/>

Les femmes musulmanes ont-elles le droit de soigner les hommes, elles ? Peut-être, puisque la vie d'un mâle en islam justifie sans doute quelques accommodements raisonnables avec les textes sacrés. Encore faut-il qu'on les laisse faire des études... Or, si on regarde les activités proposées aux femmes dans les différents congrès, journées réservées aux femmes, on peut être dubitatif : cuisine, couture, décoration, bijoux, henné, enfants... Tout cela déguisé avec des sacs poubelle, ça laisse rêveur ; d'autant que les Boubakeur et autres Tin qui cherchent la discrimination dont seraient selon eux victimes les musulmans se taisent soigneusement sur ce chapitre :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/le-congres-des-musulmans-dauvergne-a-bien-eu-lieu-nous-y-etions-reportage/>

<http://resistancerepublicaine.com/2014/les-activites-reservees-aux-femmes-se-multiplient-en-region-parisienne/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/salon-de-la-femme-musulmane-vous-avez-dit-discrimination-sexuelle/>

<http://resistancerepublicaine.com/2014/lettre-au-prefet-de-seine-saint-denis-a-propos-de-la-brocante-reservee-aux-femmes-a-la-courneuve/>

Quid d'ailleurs du racisme intégré aux textes sacrés, qui amène trop de musulmans à

considérer les noirs comme des races inférieures ? Et les juifs ? Et les chrétiens, dits associateurs ? Seraient-ils soignés comme les autres par des médecins musulmans ?

<http://resistancerepublicaine.com/2015/clandestins-naufrages-les-noirs-musulmans-consideres-comme-des-sous-hommes-dans-les-pays-musulmans-par-eva/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/il-est-interdit-aux-musulmans-de-souhaiter-bonnes-paques-aux-koufars/>

http://www.lepoint.fr/monde/pakistan-une-foule-enragee-tue-et-brule-un-couple-chretien-04-11-2014-1878700_24.php

Les musulmans doivent répandre l'histoire sacrée, jetant aux gémonies Darwin, les religions juives et chrétiennes, sans parler de la Shoah, ils n'ont pas le droit d'imposer la mixité à la piscine aux filles et aux garçons, ni musique, ni dessin (pas de représentation...) : **comment un enseignant, en France, pourrait-il être musulman ?**

« Et puis il y avait les thèmes et les mots tabous... La théorie darwinienne de l'évolution ? Le Coran ne dit pas cela, donc cette théorie est fausse ! J'avais beau me référer au livre de l'astrophysicien Nidhal Guessoum, Réconcilier l'islam et la science moderne dont le sous-titre est justement l'Esprit d'Averroès ! [Aux Presses de la Renaissance, ndlr], qui affirme avec de très solides arguments scientifiques et théologiques que la théorie de l'évolution est non seulement compatible avec le Coran, mais que plusieurs versets coraniques vont dans son sens, rien n'y faisait non plus.

Le mot «sexe» lui-même pouvait être tabou. Un jour, une élève (voilée) qui s'était proposée pour lire un texte de Freud, refusa de prononcer le mot «sexe» à chacune de ses occurrences dans l'extrait concerné, et c'est la même élève qui refusa lors d'un autre cours de s'asseoir à côté d'un garçon alors qu'il n'y avait pas d'autre place possible pour elle dans la salle où nous nous trouvions ! J'ai dû alors lui rappeler fermement que la mixité dans l'enseignement français était un principe intangible et non négociable. »

<http://resistancerepublicaine.com/2015/la-verite-sur-le-lycee-averroes-et-sur-nos-elites-complices-par-antiislam/>

<http://resistancerepublicaine.com/2011/rapport-du-haut-conseil-a-lintegration-cest-l-a-catastrophe-a-lecole/>

Un vrai musulman doit mettre la loi d'Allah avant celle des hommes. **Un vrai musulman ne peut donc pas être juré.**

<http://ripostelaique.com/comment-une-musulmane-voilee-peut-etre-juree-en-france.html>

Un vrai musulman est membre de la oumma avant d'être citoyen d'un pays donné. En ces temps de guerre déclarée avec l'Etat islamique qui appelle à tuer du mécréant, est-il pensable qu'un musulman, peut-être terroriste en devenir, ait accès à nos centrales nucléaires, à nos porte-avions, à nos avions militaires, à nos missiles, aux endroits où l'on peut fabriquer des armes chimiques, qu'il connaisse les policiers ou soldats qui nous défendent ? **Le principe de précaution doit écarter de tous les endroits et métiers sensibles ceux dont la « religion » peut les amener à obéir à d'autres lois que les lois républicaines.**

<http://www.opex360.com/2014/07/10/les-jihadistes-de-letat-islamique-ont-mis-la-main-sur-du-materiel-nucleaire-en-irak/>

<http://www.europe-israel.org/2015/04/belgique-un-musulman-integrisme-infiltre-le-top-de-la-police/>

Il y a, bien sûr, en France, de merveilleux enseignants, médecins ou fonctionnaires nés musulmans, croyants, qui pratiquent leur profession sans que quiconque puisse deviner leur religion, qui n'ont pas lu le coran et suivent notre mode de vie, mais combien de temps encore les barbus qui mettent au pas toute la communauté leur laisseront-ils mettre les lois d'Allah après celles de la République ? C'est pour les protéger que l'islam doit être déclaré hors la loi, c'est pour les protéger que les musulmans décidés à mettre leurs textes, exigences et interdits avant la loi française doivent être invités à gagner l'un des 57 pays musulmans de la planète. Et, en attendant, interdits de toute profession ou activité incompatible avec l'islam.

On me dira qu'en France la liberté religieuse est garantie par la constitution. Certes, mais l'islam n'est pas une religion, mais un système totalitaire qui refuse, entre autres, ce qui est aussi garanti par la Constitution, la liberté de croire ou de ne pas croire, l'apostasie, l'égalité homme-femme, la liberté d'expression... Cela n'empêche pas nos gouvernants de défendre ce système. Pourquoi n'aurais-je pas, moi,

le droit de montrer les dangers qu'il recèle ?

On me dire aussi qu'interdire aux musulmans un certains nombre de professions serait très difficile à mettre en oeuvre dans un pays où l'on ne recense pas la religion de chacun ; c'est vrai, et c'est pourquoi l'islam doit être interdit et ses prosélytes convaincus priés d'aller vivre dans des pays musulmans. Ensuite on pourrait trouver des solutions pour pouvoir trier ceux qui resteraient et éviter toute prise de risque.

[...]

<http://resistancerepublicaine.com/2015/05/18/les-vrais-musulmans-doivent-etre-interdits-de-certaines-professions-et-activites/>

.

Pourtant, c'est faisable, et légalement, comme nous le rappelait notre juriste Maxime en septembre 2018 :

.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/01/ratp-combien-de-musulmans-parmi-les-agents-de-securite-qui-ont-droit-au-port-darme/>

Soit nos gouvernants sont inconscients, soit ils sont cyniques... se sachant quant à eux protégés.

La difficulté tient au fait que l'interdiction des discriminations est inscrite dans la loi et que c'est donc à la loi d'intervenir pour y déroger.

Compte tenu des contours que les pouvoirs publics donnent au principe de précaution, le fait que l'agent soit musulman ne suffit pas actuellement à fonder juridiquement une discrimination.

Le Code de la sécurité intérieure ne prévoit pas, en effet, de règle contraire pour les agents de sécurité des transports en commun.

Ce code ne fait état des transports que dans treize articles, pour prévoir qu'un décret interviendra afin de préciser comment les transports en commun seront sécurisés.

Or, un décret n'a pas assez de force juridique pour écarter un principe légal.

De ce point de vue, le Code de la sécurité intérieure est très décevant car la loi n'assume aucun rôle régulateur satisfaisant pour renforcer le principe de précaution.

Un texte seulement se contente de vagues directives ne permettant pas d'écarter la disposition législative du Code pénal interdisant les discriminations religieuses ou politiques.

L'article L. 261-1 (créé par une ordonnance du 12 mars 2012) : « Conformément aux dispositions de l'article L. 1632-1 du code des transports, les autorités organisatrices de transports collectifs de personnes et le Syndicat des transports d'Ile-de-France concourent, chacun pour ce qui le concerne, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, aux actions de prévention de la délinquance et de sécurisation des personnels et des usagers dans ces transports ».

Les politiciens de LREM et assimilés reçoivent des émoluments publics considérables et savent qu'ils n'auront jamais à prendre les transports en commun désormais. Voiture avec chauffeur payé par le contribuable, ou véhicule personnel acquis grâce à des rémunérations vertigineuses compte tenu de leur peu d'utilité pour le bien public, les mettent à l'abri des risques qu'ils font courir à d'autres.

Note de Christine Tasin

Députés et sénateurs sont très occupés à voter des lois qui ne servent à rien la plupart du temps, qui sont nuisibles aux Français le restant du temps. Or, voter la discrimination légale dans certaines professions afin que des gens pouvant, par leur « religion », tuer à plus ou moins grande échelle devrait être la première des lois votée depuis que Macron est au pouvoir.

Non seulement il n'en a rien fait et n'en fera jamais rien, par idéologie, par amour de l'islam et de ses amis marocains, mais aussi parce qu'il aurait trop peur que [ses amis gauchistes comme Cohn Bendit](#) ne soient fâchés et ne l'abandonnent...

Il y a 3 ans, déjà, j'avais écrit un article expliquant que les vrais musulmans devaient être interdits de certaines professions et activités :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/05/18/les-vrais-musulmans-doivent-etre-interdits-de-certaines-professions-et-activites/>

Il y a 2 ans, Jean-Paul Saint-Marc nous parlait de cette femme gendarme qui

renseignait les djihadistes

<http://resistancerepublicaine.com/2016/09/15/gendarme-elle-renseignait-les-djihadistes-quand-interdiront-ils-le-recrutement-de-musulmans-dans-la-police/>

Et quid de cet islamiste travaillant... dans une centrale nucléaire, ce qui avait généré quelques craintes :

A l'origine de ces craintes, deux comportements « suspects » que l'on imputait à l'intéressé : au lendemain des attentats commis en France, l'employé aurait refusé d'observer la minute de silence organisée dans l'enceinte de la centrale nucléaire. Puis, après l'attaque terroriste d'Orlando, aux Etats-Unis, il aurait déclaré : « si la charia était appliquée, il n'y aurait plus de problèmes avec la communauté homosexuelle ».

<http://resistancerepublicaine.com/2018/02/28/centrale-nucleaire-le-tribunal-administratif-indemnise-un-islamo-pour-perquisition-non-fondée/>

Faut-il rappeler ces égorgements qui ont endeuillé tout l'été en France, montrant que la peste islamiste est plus que jamais présente et active ?

Le principe de précaution, on ne connaît pas, chez Macron ?

La peur de discriminer, de se faire traiter de raciste, mais, surtout de devoir faire face à des émeutes conduit nos dirigeants à baisser les pieds des musulmans, vrais musulmans ou pas, islamistes ou pas... Elle est pas belle la vie ?

Je ne sais pourquoi, cela me fait penser à Poubelle-la vie...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/01/poubelle-directeur-du-bataclan-defie-les-patriotes-medine-y-chantera-quoi-qu'il-arrive/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/01/quest-ce-qu'ils-attendent-pour-voter-une-loi-interdisant-certaines-professions-aux-musulmans/>